

V8 - V10 - V12

Moniteur Professionnel



www.ipure.eu

TABLE DES MATIERES

I. Contenu du carton.....	3
II. Consignes de sécurité.....	4
III. Précautions.....	6
IV. Description du produit et type d'utilisation.....	7
1.3 Avertissement.....	8
1.3.1 Puissance.....	8
1.3.2 Précautions de sécurité.....	8
1.3.3 Précautions d'installation.....	8
2. Contrôles & réglages.....	10
2.1 Description de l'interface.....	10
2.2 : Description bouton interface écran.....	11
2.3 : USB format / stockage / document multimédia :.....	11
2.4 : Réglage OSD :.....	12
2.5 : Image :.....	12
2.6 Son.....	12
2.7 Mode veille.....	13
2.8 Langue de l'OSD.....	13
2.9 Media Player.....	13
2.10 Télécommande.....	14
3 – Résolution problèmes éventuels.....	15
V. Garantie.....	17
1. Garantie Nationale constructeur Ipure.....	17
2. Déclaration de panne ou demande d'assistance au service client.....	17
3. Produit défectueux à réception.....	18
4. Réparation – Garantie.....	18
VI. Conditions de garantie et de SAV.....	19

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cher client,

Nous vous félicitons et remercions pour l'acquisition de votre nouveau moniteur IPURE V10.

Ce document décrit comment installer et utiliser le moniteur couleur LCD. Merci de lire ce manuel contenant les informations pour une utilisation correcte et sûre avec précaution. Gardez ce manuel à portée de main afin que vous puissiez vous y référer au besoin.

I – CONTENU DU CARTON :

Assurez-vous que les éléments suivants sont bien présents dans le carton de votre moniteur.

Si un ou plusieurs sont manquants, prenez contact avec votre distributeur ou avec notre service client.

Ce carton contient :

- Un moniteur V10
- Un manuel d'utilisateur
- Un bloc d'alimentation
- Un câble d'alimentation
- Télécommande

NOTE SUR LA RÉSERVATION DES DROITS (COPYRIGHT) ET LES MARQUES DÉPOSÉES :

Aucune partie de ce document ne doit être copiée, photocopiée, reproduite ou traduite sans le consentement express d'Ipure®.

Ipure® se réserve le droit de modifier à tout moment les caractéristiques des matériels décrits dans cette brochure sans aucune obligation de communication à quiconque sur ces changements ou révisions.

Ipure®, et le logo « Ipure® », ainsi que les autres noms de produits ou marques et logos présents dans cette brochure, sont des marques commerciales ou marques déposées de leurs propriétaires respectifs. Tous droits réservés.

ÉLIMINATION CORRECTE DE CE MATÉRIEL :

Directive 2002/96/CE du 27 janvier 2003 relative aux déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE).

Ce logo apposé sur le matériel ou sur sa documentation, indique qu'il ne doit pas, en fin de vie, être éliminé avec les autres déchets ménagers.

Pour éviter une possible nuisance à l'environnement ou à la santé humaine liée à une élimination non contrôlée de ce type de déchet, séparez ce produit des autres types de déchets ménagers et organisez-vous de façon responsable afin que celui-ci puisse être recyclé et que les matériaux qui le composent puissent être réutilisés.

Lors de l'élimination, les utilisateurs devront contacter la personne qui leur a vendu ce matériel ou leur mairie pour obtenir des détails sur le lieu et la façon dont ils devront procéder afin que ce produit puisse être recyclé de manière à préserver l'environnement. Les utilisateurs professionnels devront contacter leur fournisseur afin de valider les conditions d'éliminations prévues dans le contrat de vente de ce matériel.

Lors de son élimination, ce produit ne devra pas être mélangé avec les autres déchets commerciaux.



II – CONSIGNES DE SECURITE :

1. Lire attentivement toutes ces instructions.
2. Conserver ces instructions pour un usage ultérieur.
3. Observer ces avertissements et les instructions indiqués sur l'appareil.

Nous distinguons deux types d'instructions relatives à la sécurité :

Avertissement :

- Ne jamais ouvrir un moniteur. S'il nécessite une réparation, contacter notre Service Après-Vente.
- Tenir le moniteur à l'abri des rayons du soleil et éloigné des appareils produisant de la chaleur.
- Ne jamais lancer un objet de quelque nature que ce soit contre ce produit. Cela peut provoquer un choc électrique ou un incendie.
- Connecter fermement le câble d'alimentation. Ne pas utiliser un câble d'alimentation qui paraît défectueux ou ayant du jeu.

- Ne pas installer ce moniteur à l'extérieur ou à proximité d'un point d'eau.

Ceux-ci peuvent l'endommager, provoquer des incendies ou des chocs électriques.

- Ne pas utiliser les liquides de nettoyage pour nettoyer le moniteur. Ne jamais toucher la prise d'alimentation avec des mains mouillées.
- En cas d'orage, débrancher le moniteur et ne pas le toucher.
- Débrancher le moniteur quand il n'est pas utilisé pendant une longue durée.
- Si votre moniteur dégage de la fumée ou fait du bruit, débrancher-le, et contacter notre Service Après-Vente.

Avertissement : Comment réparer ?

- Ne pas ouvrir ce produit lorsqu'il est sous tension, risque de choc électrique.
 - Si l'utilisateur démonte et enlève le couvercle, les dommages résultant pourront être irréparables, rendre le moniteur inutilisable et annuler toute garantie sur le produit.
 - La non observation de ces consignes peut entraîner des blessures superficielles à l'utilisateur du produit ou endommager le produit lui-même.
 - Installer le moniteur à distance d'une paroi afin d'assurer une ventilation appropriée.
 - Accrocher le moniteur à une surface stable pour éviter tout risque de chute.
 - Veillez à ce que les ouïes de ventilation ne soient pas obstruées, comme par exemple par un rideau, ou toute autre matière semblable.
 - En portant le moniteur, veillez à ne pas endommager la dalle et à ne pas le laisser tomber pour éviter tous dommages.
 - Avant de déplacer le moniteur, débranchez au préalable les câbles vidéo et d'alimentation.
 - Ne pas débrancher la fiche d'alimentation en tirant sur le câble.
- Ceci peut entraîner une rupture des fils, faire surchauffer le câble et créer un incendie.
- Installez votre moniteur à environ 50 cm des yeux. Une installation trop proche peut provoquer des problèmes de vue.
 - Ne pas presser la dalle avec vos mains ou avec tout objet dur et / ou pointu.
 - Pour le nettoyer, utilisez un tissu doux imbibé d'eau.
 - N'employez pas de liquide détergeant pour le nettoyage.

Ceci peut causer une altération de la couleur et / ou des micro fissures.

III – Précautions :

Le cordon d'alimentation est utilisé comme l'élément de déconnexion principal, débranchez le moniteur de l'alimentation avant toute manipulation ou entretien.

Déclaration relative aux interférences FCC RF

Ce matériel a été testé et approuvé conforme aux limites assignées à un dispositif numérique de classe B, selon la section 15 des règles de la Federal Communications Commission (FCC). Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nocives dans une installation résidentielle.

Cet appareil ne dépasse pas les limites de la classe B pour les émissions radio des appareils numériques, établies dans les règles d'interférences radio internationales.

Ce matériel génère, utilise et peut irradier de l'énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé conformément aux dispositions et aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio.

Cependant, il n'y a aucune garantie que l'interférence n'arrive pas dans telle ou telle installation. Si cet appareil cause une interférence importante à la réception radio ou télévisée, qui peut être déterminée en éteignant ou en rallumant l'appareil, l'utilisateur est encouragé à tenter de corriger cette interférence par l'une ou l'autre des mesures suivantes :

- Augmenter l'écart entre cet équipement et le récepteur.
- Connecter le matériel à une autre source d'alimentation.
- Consulter un vendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.
- Seul des cordons blindés doivent être utilisés.

Enfin, tout changement ou modification fait à l'appareil par l'utilisateur, et non expressément approuvé par le fabricant, peut annuler la garantie concernant cet appareil.

Mesures de réglementation :



NOTE POUR LES PAYS MEMBRES OU ASSIMILÉS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE (CE)

Les matériels portant le marquage CE sont en conformité avec la directive sur la compatibilité électromagnétique (89/336/EEC), (93/68/EEC) et avec celles sur les Basses tensions (72/33/EEC) émises par la Commission de la Communauté Européenne. La Conformité avec ces directives impliquent celle aux normes Européennes suivantes :

- EN 55022 : 2006
- EN61000-3-2 : 2000 + A2 : 2005
- EN61000-3-3 : 1995 + A1 : 2001 + A2 : 2005
- EN55024 : 1998 + A1 : 2001 + A2 : 2003

- EN60950-1 : 2006

IV : DESCRIPTION DU PRODUIT ET TYPE D'UTILISATION :

Le moniteur couleur LED dispose d'une structure très robuste. Il est conçu pour un fonctionnement continu et peut être utilisé dans des systèmes de diffusion en circuit fermé sans risque de fatigue excessive. L'écran plat affiche une matrice active, un transistor à film mince (TFT), un écran à cristaux liquides (LCD).

1 : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PRODUIT :

- Entrée d'alimentation DC 12 V 3A
- Zone d'affichage
- Montage mural VESA standard 75
- Entrée BNC
- Entrée vidéo VGA Interface d'entrée
- Entrée vidéo HDMI

Entrée Interface Menu OSD multilingue pour un réglage et une optimisation faciles de l'affichage.

1.2 OUVERTURE DE LA BOÎTE :

Vérifiez que l'emballage et le contenu ne sont pas visiblement endommagés. Contactez le détaillant immédiatement si des pièces sont manquantes ou endommagées. N'essayez pas d'utiliser l'appareil dans ce cas. Remettez le produit dans son emballage d'origine s'il est endommagé.

1.2.1 CONTENU DE LA BOÎTE :

- Moniteur LED
- Télécommande
- Adaptateur secteur
- Câble d'alimentation
- Manuel de l'utilisateur

Remarque importante: les accessoires peuvent être changés sans préavis.

1.3 AVERTISSEMENTS :

1.3.1 PUISSANCE :

- Utilisez uniquement l'unité de puissance fournie pour alimenter l'appareil. Vérifiez le courant avant de brancher l'unité d'alimentation.
- Ne tirez pas sur le câble pour débrancher l'appareil.

1.3.2 PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ :

- Gardez l'appareil loin de la pluie et de l'humidité pour éviter tout risque d'incendie et d'électrocution. Ne pas introduire de matière (solide ou liquide) à l'intérieur. Si cela se produit accidentellement, débranchez l'appareil du secteur et faites-le inspecter par du personnel qualifié.
- N'ouvrez jamais l'appareil. Dans tous les cas, contactez le personnel qualifié ou le centre de service agréé pour les réparations.
- Conservez l'appareil loin des enfants, afin d'éviter tout dommage accidentel.
- Ne pas toucher l'appareil avec les mains mouillées pour éviter les chocs électriques ou les dommages mécaniques.
- N'utilisez pas l'appareil s'il tombe ou si le boîtier externe est endommagé. Risque d'électrocution si l'appareil est utilisé dans de telles conditions. Contactez le détaillant ou l'installateur autorisé.
- Il est conseillé de débrancher le fil d'alimentation si le moniteur n'est pas utilisé pendant un certain temps.

1.3.3 PRÉCAUTIONS D'INSTALLATION :

- Pour éviter la surchauffe du dispositif, disposez-le dans une position permettant le flux d'air à travers les fentes dans le boîtier. Assurez-vous qu'au moins 5 cm d'espace libre lors de l'installation à l'intérieur d'un rack. Pour la même raison, n'installez pas de sources de chaleur, comme les radiateurs ou les conduits d'air chaud. Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil. Ne pas installer dans des zones soumises à une poussière excessive, des vibrations mécaniques ou des chocs.
- Ne pas poser cet appareil sur une surface instable, comme une table chancelante ou inclinée. L'appareil pourrait causer des blessures ou des dommages mécaniques.
- Ne pas installer l'appareil dans un endroit où il pourrait être exposé à l'humidité ou à l'eau. Ne dirigez pas un jet d'eau sur l'appareil : risque d'incendie, d'électrocution ou panne mécanique.

- Arrêtez d'utiliser l'appareil si de l'eau ou d'autres matériaux pénètrent à l'intérieur : risque d'incendie et d'électrocution. Contactez le détaillant ou l'installateur autorisé.
- Les fentes et les ouvertures dans l'armoire sont prévues pour la ventilation.
- Ces ouvertures ne doivent pas être bloquées ou couvertes.
- Ne placez pas d'objets lourds ou générateurs de chaleur sur l'appareil; cela pourrait endommager le boîtier et / ou augmenter la température interne provoquant des défauts.

Ne couvrez pas l'appareil avec un pendentif en mousseline de soie qu'il soit pour éprouver de déformer le boîtier externe et surchauffer les pièces intérieures : risque d'incendie, d'électrocution et panne mécanique.

- Gardez les aimants et les objets magnétisés loin de l'appareil pour éviter les défauts.
- N'utilisez pas l'appareil en présence de fumée, de vapeur, d'humidité, de poussière ou de vibrations intenses.
- Attendez un moment avant d'utiliser un appareil immédiatement après le transport d'un endroit froid à un endroit chaud et vice versa. Attendez en moyenne pendant trois heures; cela permettra au dispositif de s'adapter à la nouvelle ambiance (température, humidité, etc.).
- Le moniteur est muni d'une base plastique et de pieds en caoutchouc. Il peut être positionné sur une surface horizontale, comme un bureau ou une table. Assurez-vous que l'appareil est bien fixé et qu'il ne repose pas sur des supports ou des surfaces instables. Le renversement pourrait causer des blessures graves et endommager l'appareil.
- N'oubliez pas d'ajuster la luminosité et le contraste pour obtenir une image parfaite.
- Le moniteur peut également être installé sur le mur au moyen d'un support (non fourni).

1.3.4 NETTOYAGE DU DISPOSITIF :

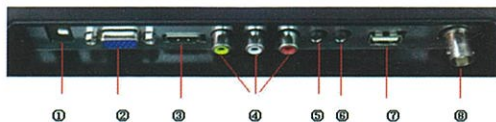
- Frottez délicatement avec un chiffon sec pour enlever la poussière et la saleté.
- Trempez le chiffon dans un détergent neutre si la saleté ne peut être éliminée avec un chiffon sec seul.
- N'utilisez pas de liquides volatils (essence, alcool, solvants, etc.) ou des vêtements traités chimiquement pour nettoyer l'appareil afin d'éviter toute déformation, détérioration ou rayures sur la finition de la peinture.

1.3.5 PRIVACITÉ ET DROIT D'AUTEUR :

- Le moniteur LED est un périphérique pour les systèmes de vidéosurveillance. L'enregistrement des images est soumis aux lois en vigueur dans votre pays. L'enregistrement des images sont protégées par le droit d'auteur est interdit.
- Les utilisateurs du produit sont chargés de vérifier et de respecter toutes les règles et réglementations locales en matière de surveillance et d'enregistrement des signaux vidéo. La fabrication NE SERA PAS RESPONSABLE de l'utilisation de ce produit non conforme à la législation en vigueur.

2. CONTRÔLES ET RÉGLAGES :

2.1 Description de l'interface :



N° :	Nom :	Description :
1	Power	Entrée CA 100-240 V
2	VGA	Se connecter à l'ordinateur
3	HDMI	Connectez-vous à la borne d'entrée audio ou vidéo numérique
4	AV	Entrée de la source d'image AV
5	Entrée Audio	Entrée de la source sonore
6	Entrée Audio	Prise casque audio
8	BNC	Connectez la borne d'entrée vidéo et audio à l'équipement de source de signal

2.2 Description bouton interface écran :

N° :	Nom :	Description :
1	Power	Allumer et éteindre le téléviseur.
2	Menu	Afficher ou masquer le menu de réglage.
3	Flèche Gauche droite	Régulation du volume
4		Sélection du signal

2.3 Réglage OSD :

Entrée de la source de signal :



Communication du signal : sélection de la source du signal

1 - Allumer : appuyez sur le bouton d'alimentation sur l'écran pour passer du rouge au bleu.

2 - Arrêter : appuyez sur le bouton d'alimentation sur l'écran pour passer du bleu au rouge.

3 - Communication de signal :

Selon la source du moniteur qui apparaît en cliquant sur :



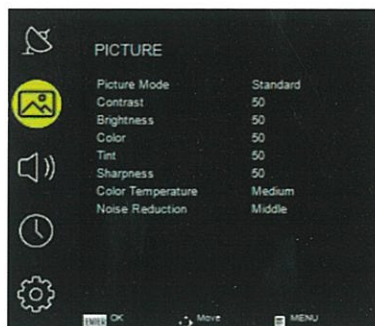
Il apparaît le menu de la source du signal.

Sélectionnez la source du signal souhaitée selon la source connectée.

Dans cet exemple ci-dessus sur la photo, la source sélectionnée est la source VGA (PC) "pc" il faut ensuite appuyer sur : la flèche « droite » pour entrer.

Remarque : il faut connecter la source du signal d'abord, puis brancher l'alimentation (il faut respecter cet ordre d'action car cela peut conduire à l'impossibilité d'ajustement de la résolution du moniteur).

2.4 Réglage de l'image : la luminosité :



1 - Appuyez sur le bouton "Menu" pour afficher le menu principal (Picture / IMAGE).

2 - Appuyez sur le bouton «  » pour sélectionner l'interface de la photo.

3 - Appuyez sur le bouton «  » pour sélectionner l'interface IMAGE.

4 - Appuyez sur le bouton «  » pour sélectionner la luminosité et appuyez sur le bouton «  » pour entrer.

5 - Appuyez sur les flèches droite / gauche pour ajuster la valeur de la luminosité.

6 - Appuyez sur le bouton « MENU » pour sortir.

2.5 Ajustement du volume :

Appuyez sur le bouton gauche / droite pour ajuster le volume.

Remarque : les autres paramètres du menu peuvent être ajustés en fonction des paramètres « langue » et les paramètres de « réglage de la luminosité ».

2.6 Mode veille :

Éteignez le téléviseur ou sélectionnez le moniteur en entrée dans le temps de sommeil.

Remarque : l'heure est la configuration terminée pour la mise en veille, le système de dernière minute vous invite "appuyez sur n'importe quelle touche pour annuler", assurez-vous que vous devez éteindre le téléviseur, le système se désactivera automatiquement en même temps.

2.7 Ré initialisation de l'OSD :

Aller dans option : Restaurer les réglages d'usine.

2.8 Réglage de la langue de l'OSD :



1 - Appuyez sur le bouton "Menu" pour afficher le menu principal.

2 - Appuyez sur le bouton «  » pour sélectionner l'interface OPTION.

3 - Appuyez sur le bouton «  » pour sélectionner l'interface « OSD Language ».

4 - Appuyez sur le bouton «  » pour sélectionner la langue et appuyez sur le bouton «  » pour entrer.

5 - Appuyez sur les flèches droite / gauche pour ajuster la valeur de la luminosité.

6 - Appuyez sur le bouton « MENU » pour sortir.

2.9 Media Player & Mise à jours de L'OSD :

Switcher le signal actuel sur un support USB, connectez l'équipement USB, l'icône bleue montre qu'il est disponible, grise non disponible vérifiez que la connexion USB, appuyez sur le bouton pour sélectionner image / musique / vidéo / texte, puis appuyez sur "OK", appuyez sur le bouton "OK" pour afficher le menu de fonctionnement.



2.10 Télécommande :



- **POWER** (MARCHE / ARRÊT)
Appuyer pour sortir de veille (ON), presser de nouveau pour mettre en veille (OFF).
- **MUTE** (SOURDINE)
Appuyer pour mettre le moniteur en position Muet (sourdine).
- **NAVIGATION** : Sélection dans le menu (flèche du haut / flèche du bas).
Appuyer pour incrémenter ou décrémenter la valeur dans le menu (flèche droite / gauche).
- **MENU** : Presser pour accéder au Menu, pressé de nouveau pour en sortir.
- **Source** (Source d'entrée) : appuyer pour basculer d'une source à l'autre suivant le cycle : VGA > BNC > HDMI.

2.11 : Installation des piles :

- Ouvrir le compartiment des piles sur la face arrière de la télécommande :



- Insérer 1 pile de type CR2025 3V en respectant la polarité.
Veiller à ne pas mélanger piles neuves et usagées.



3 - Résolution problèmes éventuels :

3.1 - Absence de signal sur le moniteur :

Vérifiez que l'écran n'est pas éteint ou en mode veille en appuyant sur le bouton Power.
A défaut, vérifiez la connexion électrique.
Vérifiez l'arrivée de votre alimentation.

3.2 - Problème de couleurs :

Si vous avez un problème de déviation de couleur (rouge, vert ou bleu), veuillez vérifier que le câble de la source est connecté correctement. Une fiche abîmée du câble de liaison peut entraîner une perte de signal ou une mauvaise connexion.

3.3 - Maintenance :

Si la qualité d'image du moniteur est faible et ne peut être améliorée par les réglages, veuillez vérifier la bonne qualité de tous les branchements et de toutes les connexions. Les réparations doivent être effectuées par un technicien qualifié disposant du matériel et des compétences nécessaires. Le non-respect des conditions d'utilisation peut entraîner une baisse de la qualité du moniteur.

Veillez à respecter les conditions suivantes : Température Ambiante : 0~40°C. Taux d'humidité : 10~85%.
En cas d'affichage prolongé d'une image fixe, un phénomène de marquage de dalle peut apparaître, ayant pour conséquence une persistance résiduelle de l'image. Il est recommandé d'éteindre un écran non utilisé sur de longue période.

3.4 - Information sur la persistance d'image :

La Persistance d'Image sur un écran est l'équivalent d'une « brûlure d'écran » sur un écran Plasma. Contrairement à la « brûlure d'écran », le marquage (Persistance d'Image) sur module est généralement temporaire.

Causes :

Les cristaux liquides sont à l'état naturel « non excités ». Lorsqu'une tension est appliquée, ils se réorganisent pour bloquer certaines ondes lumineuses. Lorsque la tension électrique ne varie pas pendant une durée de quelques heures à quelques jours (affichage d'une image issue d'un Quad ou Tableau d'Information Passagers) les cristaux liquides peuvent développer une tendance à rester figés dans une position.

Cette tendance très légère à rester figé dans une position peut faire varier l'affichage de plusieurs tonalités et le faire ressembler à un traditionnel « Burn-In » sur des écrans classiques à phosphore (CRT, Plasma...). Le résultat est une image résiduelle « fantôme » de l'image précédente quand l'image est changée.

En fait, la cause de persistance d'Image sur est la même que celle de « Burn-In Phosphore » à savoir, une utilisation non uniforme des pixels de l'écran.

Ce phénomène peut être dû à l'accumulation d'impuretés ioniques à l'intérieur du comme à une charge électrique accumulée à proximité des électrodes du module, charge alors visible dans l'image affichée.

Habituellement, la Persistance d'Image est temporaire, mais elle peut devenir permanente.

Bien que la Persistance d'Image des écrans se produise après une période plus longue que sur les traditionnels CRT ou Plasma. La persistance peut apparaître même si l'affichage est utilisé correctement. Actuellement, la technologie est la meilleure pour retarder manière significative la persistance d'image.

Voici quelques conseils qui peuvent vous aider à réduire le risque d'apparition d'un phénomène de Persistance d'Image sur un écran.

3.5 - Mise en Veille ou Hors Tension :

La Persistance d'Image peut habituellement être réduite en permettant aux cristaux liquides de revenir à leur état « non excités ». En d'autres termes, la mise en veille d'un écran pendant quelques heures à quelques jours peut permettre aux cristaux liquides de revenir à leur état d'origine et d'éliminer ainsi la Persistance d'Image.

Nous recommandons de faire passer l'écran en mode veille ou hors tension lorsque vous ne l'utilisez pas ; en effet, laisser l'appareil en marche, même avec un écran vide (noir) réduit la durée de vie du produit.

La mise en veille de l'écran pendant 6 à 8 heures par jour peut considérablement prolonger la durée de vie du produit et de minimiser la persistance d'image.

La mise en veille des moniteurs Ipure® peut être réalisée à l'aide de la touche « POWER ». En mode RVB, la fonction « écran de veille » du système d'exploitation peut également être utilisée pour minimiser les risques de Persistance d'Image.

3.6 : Image Fixe :

Une image fixe ne doit pas être affichée pendant une longue période. Même si l'image est changée régulièrement puis de nouveau fixe, à long terme la persistance d'image peut se produire (Image cyclique).

3.7 : Ratio d'Aspect :

Si le ratio d'aspect du signal n'est pas le même que celui du module LCD, l'image doit toujours être mise à l'échelle pour remplir l'écran entier. Un exemple de ceci serait une image vidéo 4:3 affichée sur un écran LCD 16:9. (Les bordures noires non utilisées pourraient persister lorsque l'image sera modifiée).

3.8 : Niveau de luminosité :

La luminosité de l'écran LCD peut également affecter la durée de vie du produit et le risque de persistance d'Image. Réduire la luminosité à 50% réduit le niveau de température interne et permet à l'affichage d'être réajusté par la suite lorsque le niveau de luminosité diminue dans le temps. Nous recommandons cela dans les installations à faibles niveaux de lumière ambiante ou lorsque l'intensité de la luminosité ambiante peut être ajustée.

3.10 : Modèles d'Image :

Deux zones à contraste élevé ne devraient pas être placées côte à côte dans une image fixe. Ce type de juxtaposition accroît le risque d'apparition de persistance d'Image en raison de la différence importante de la charge électrique du Cristal Liquide dans ces zones adjacentes. (Exemple : Quad : croix / numéro de caméra blanc sur fond noir ou inversement).

L'utilisation de couleurs complémentaires peut également réduire le risque de persistance d'Image et doit être utilisé chaque fois que possible. Une fois que la Persistance d'Image est apparue, il n'y a pas de méthode fiable pour calculer le temps qu'il faudra pour faire disparaître le phénomène.

Les facteurs tels que la température ambiante et ses variations, la ventilation, les modèles d'Image ainsi que la durée d'affichage conditionnent le temps qu'il faudra au phénomène pour disparaître.

V : GARANTIE :

1 - GARANTIE NATIONALE CONSTRUCTEUR Ipure® :

Cher(e) Client(e),

Vous venez d'acquiescer un produit IPURE®, nous vous remercions de votre confiance. Nous nous efforçons de tout prévoir pour qu'il vous rende entière satisfaction. Si malgré tout, vous deviez rencontrer un problème, inutile de vous déplacer.

Il vous suffit de nous rendre sur notre site internet, rubrique « SAV » pour d'un « clic », entrer en contact avec notre service client (Service Après-Vente).

Pour pouvoir bénéficier de la garantie sur nos produits, il convient impérativement de conserver une preuve d'achat du produit, ainsi que L'EMBALLAGE D'ORIGINE (carton, mousse, accessoires et plastique d'emballage).

2 - Déclaration de Panne ou Demande D'Assistance au Service Client :

Avant toute demande de support et afin de vous éviter pertes de temps et démarches inutiles, assurez-vous d'avoir bien lu la notice d'utilisation et d'en avoir respecté toutes les recommandations.

En cas de dysfonctionnement caractérisé de votre appareil et dans la nécessité d'entrer en relation avec notre Service Après-Vente, inutile de vous déplacer ou de téléphoner, rendez-vous simplement à la rubrique « SAV » de notre site internet : <http://www.ipure.eu/>

Attention, pour traiter au mieux votre demande et vous proposer une résolution rapide, il est important de vous munir des informations et documents suivants :

- Votre nom
- L'adresse où se trouve le produit
- Votre numéro de de téléphone
- la marque du produit
- le type de produit
- le modèle
- le n° de série
- la date d'achat du produit ainsi qu'une preuve d'achat - la nature de la panne

Vous recevrez dans les jours suivants votre demande, un appel ou courriel de notre service vous précisant la prise en charge de votre produit et l'envoi d'un document d'autorisation de retour produit. Les modalités de retour vous seront également précisées lors de ce contact. Pour un traitement dans les délais normaux, il est impératif de faire figurer le document d'autorisation de retour produit, visible sur l'emballage du produit. En l'absence de ce document, votre produit ne pourra être traité normalement.

3 - Produit défectueux à réception :

En de rares occasions, un produit neuf Ipure® peut vous être livré en état de non-fonctionnement. Nous travaillons pour éviter ce genre de situations mais cela arrive tout de même quelquefois.

Dans les 8 Jours qui suivent votre achat, au cas où un problème de fonctionnement surviendrait, nous vous remercions de ramener votre produit au lieu où vous l'avez acheté, c'est le moyen le plus rapide et le plus efficace pour remplacer votre produit neuf. Au cas où vous préféreriez passer par Ipure® pour ce remplacement, nous vous remercions de contacter notre Service Après Vente en vous rendant simplement à la rubrique « SAV » de notre site internet et cliquez sur « SAV » :

<http://www.ipure.eu/>, Nous vous remercions de noter que la fourniture d'une preuve d'achat originale sera impérative pour faciliter le remplacement d'un produit Ipure® défectueux. A la suite de ce contact, nous vous informerons des modalités de retour et de remplacement de votre produit neuf.

Le produit défectueux à réception devra être conditionné dans son emballage d'origine avec l'ensemble de ses accessoires (Carton, mousse, accessoires et plastique d'emballage).

4 - Réparations – Garantie :

18

Ceci concerne les produits défectueux à partir de la deuxième utilisation ou au-delà de 8 Jours postérieurs à la livraison, et dans des conditions normales d'utilisation.

Le délai de validité de la garantie ainsi que ses modalités d'application, sont indiqués par votre vendeur au moment de la commande de l'article et/ou lors de sa livraison. Vous pouvez également consulter les modalités d'application de la garantie sur le site, reportez-vous à la page « Nos garanties » du site pour connaître le niveau de garantie de votre produit.

5 - Droit légal et autres :

Ipure® ne donne aucune autre déclaration de garantie en plus de la présente. Tout autre droit légal ou contractuel, y compris contre le vendeur du produit, est exclu si Ipure® a assuré les prestations conformes à cette garantie. Cette garantie ne compromet ou n'influence pas les droits de garantie légaux ou autres droits contractuels du client envers son vendeur. Le client peut faire valoir ces droits au lieu de la garantie consentie ici.

V – CONDITIONS DE GARANTIE ET DE SAV :

Préalablement à la signature du bon de commande, le vendeur indiquera à l'acheteur les installations nécessaires pour assurer le branchement et la mise en service de l'appareil.

Article 1 / garantie légale :

A la condition que l'acheteur fasse la preuve du défaut caché, le vendeur doit légalement en réparer toutes les conséquences (art. 1641 et suivant du Code Civil – article L211-1 du Code de la Consommation). Si l'acheteur s'adresse aux tribunaux, il doit le faire dans un « bref délai » à compter de la découverte du défaut caché (art. 1648 du Code Civil).

NOTA : en cas de recherche de solutions amiables et préalablement à toute action en justice, il est rappelé qu'elle n'interrompt pas le « bref délai ». La réparation des conséquences du défaut caché, lorsqu'il a été prouvé, comporte selon la jurisprudence :

- soit la réparation de la panne totalement gratuite de l'appareil, y compris les frais de main-d'œuvre et de déplacement,
- soit son remplacement ou le remboursement total ou partiel de son prix au cas où l'appareil serait totalement ou partiellement inutilisable, et l'indemnisation du dommage éventuellement causé aux personnes ou aux biens par le défaut de l'appareil. La garantie légale due par le vendeur n'exclut en rien la garantie légale due par le constructeur.

Article 2 / garantie constructeur :

Dès sa mise sous tension sur une installation conforme, et après constat qu'il est en état de fonctionner comme l'indique le constructeur, cet appareil est couvert par les conditions de garantie suivantes :

NATURE : la garantie constructeur a pour objet d'assurer le bon fonctionnement des appareils ayant subi une panne d'origine interne. Il couvre le remplacement des pièces défectueuses, la main d'œuvre et le cas échéant le transport.

19

CONDITIONS PARTICULIERES :

La garantie constructrice ne donne droit à aucune indemnité en espèce ou en nature. Toute période d'immobilisation du bien au moins 7 jours viendra s'ajouter à la durée de garantie restant à couvrir à la date de la demande d'intervention client ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause si cette remise à disposition est antérieure à la demande d'intervention.

REMPLACEMENT OU REMBOURSEMENT DE L'APPAREIL :

En cas de sinistre total (c'est-à-dire lorsque la valeur de l'appareil, vétusté déduite, est inférieure au coût de remise en l'état), l'indemnisation sera calculée au jour du sinistre, sur la base du prix d'achat initial de l'appareil, vétusté déduite (2% par mois à partir du jour de l'achat). Dans ce cas la porte de l'appareil entraînera nécessairement la fin de la garantie constructeur.

NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE :

- La mauvaise utilisation, emploi abusif ou toute autre faute du client ou d'un tiers, en particulier en cas de non-respect des instructions du manuel d'utilisation.
- Les défauts ou variations du courant électriques ou des circuits électriques, de la climatisation ou autres conditions ambiantes.
- Les défauts de pixels si ils sont en deçà du seuil de tolérance indiqué sur la fiche technique du produit.
- Les produits dont le numéro de série ont été endommagés, modifié ou éliminé
- Les conditions d'utilisation anormales, y compris présence de fumée (par ex. fumée de cigarette) et de poussière.
- Les frais de transport de l'appareil, de déplacement du réparateur et de main-d'œuvre relatifs à un dommage non garanti ou non constaté par le service après-vente Ipure.
- Les dommages occasionnés à l'appareil par incendie, explosion, foudre, inondations, surtension EDF pour autant qu'ils prennent naissance dans d'autres biens que l'appareil lui-même.
- Les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive.
- Les dommages ayant pour origine une cause externe à l'appareil : choc, chute, mauvaise utilisation, erreur de manipulation, etc. humidité entraînant une corrosion ou une chaleur anormale.
- Les dommages résultant d'utilisation d'énergie d'emploi ou d'installations non-conformes aux prescriptions du constructeur.
- Les pannes afférentes aux accessoires tels que antenne, câble d'alimentation, casque d'écoute, les membranes des enceintes acoustiques, les câbles de liaison entre les appareils, les pièces de caoutchouc, les pièces en verre ou en plastique, les télécommandes.
- Les dommages d'ordre esthétique n'altérant pas le bon fonctionnement de l'appareil, sauf si lesdits dommages sont consécutifs à un événement garanti par le constructeur.
- Les parties extérieures : vernis, laque, peinture.
- Les frais de déplacement consécutifs à une demande d'intervention non justifiée.
- Toute réparation de fortune ou provisoire restant à la charge du client qui supporterait en outre, les conséquences de l'aggravation éventuelle du dommage en résultant.
- La main d'œuvre afférente aux pièces non couvertes par la garantie constructeur.

Article 3 / Litiges éventuels :

En cas de difficulté dans l'application de la présente garantie, l'acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable, notamment avec l'aide : d'une association de consommateurs, ou d'une organisation professionnelle de la branche, ou de tout autre conseil de son choix, en nous écrivant à l'adresse suivante : ISE SAS - AMY CENTER 60 62 Impasse Font Roubert 06250 Mougins France. Il est rappelé que la recherche de solution amiable n'interrompt pas le « bref délai » de la garantie légale (voir art. 2) ni la durée de la garantie constructeur. Il est rappelé qu'en règle générale et sous réserve de l'appréciation des tribunaux, le respect des dispositions des conditions de garantie suppose :

- que l'acheteur honore ses engagements financiers envers le vendeur ;
- que l'acheteur utilise l'appareil de façon normale ;
- que pour les opérations nécessitant une haute technicité, aucun tiers non agréé par le vendeur ou le constructeur n'intervienne pour réparation sur l'appareil (sauf en cas de force majeure ou carence prolongée du vendeur).

NON EXECUTION DUE A DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES :

Nous nous engageons à mobiliser tous les moyens dont nous disposons pour effectuer l'ensemble des prestations d'assurance prévues dans les présentes conditions de garantie. Cependant nous ne pourrions être tenus pour responsable ni de la non-exécution ni des retards provoqués par :

- La guerre civile ou étrangère déclarée ou non
- La mobilisation générale
- La réquisition des hommes et du matériel
- Les autorités
- Tout acte de sabotage ou de terrorisme commis dans le cadre des actions concertées
- Les conflits sociaux tels que : grèves, émeutes, mouvements populaires, lock-out, etc.
- Les cataclysmes naturels (inondations, tremblement de terre...)
- Les effets de la radioactivité
- Tous les cas de force majeure rendant impossible l'exécution des présentes conditions de garantie
- La désintégration du noyau atomique

Loi « Informatique et liberté » :

Les informations demandées ne seront utilisées et ne feront l'objet de communications extérieures que pour satisfaire aux besoins de la gestion. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de la société ISE et dans les conditions prévues dans la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.